L’Espace de Ressources propose à ses usagers, étudiants du Pôle et extérieurs et personnels du CHU et de l’extérieur :

- une salle informatique (21 PC), des postes de consultations dans l’Espace de Ressources, une imprimante-copieur (carte payante)

- le WIFI

- des salles de travail fermées

- des formations à la recherche d’information

- une aide à la recherche et l’accompagnement pour des travaux de recherche

- des produits documentaires ciblés

**Horaires d’ouverture**

Lundi au jeudi : 8h - 19h

Vendredi : 8h - 16h

2 rue Henri Le Guilloux

35033 RENNES CEDEX 9

🕿 **02 99 28 93 07**

labulle@pfps-churennes.bzh

<https://www.ifchurennes.fr/la-bulle/>

*Retrouvez sur notre site web :*

*Les infos pratiques, les actualités de la Bulle et du Pôle, l’accès à la Base de Données, d’autres ressources documentaires mises à votre disposition, une boîte à outil méthodologique,…*





**Espace de Ressources Formation-Recherche**

**« La bulle »**



Le Guide du lecteur

Comment rechercher des documents ?

Le fonds documentaire se compose de 17 000 références, dont 10 000 ouvrages, des DVD et plus de 40 titres de périodique, parmi lesquels 14 revues en ligne.

Le **catalogue en ligne** permet de faire des recherches (par mot-clé, auteur, titre,...). Il indique si nous possédons ce document, s’il est disponible, et où le trouver.

Le catalogue est accessible sur les postes informatiques de La bulle et à distance :

[https://www.ifchurennes.fr/la-bulle](https://www.ifchurennes.fr/la-bulle/)

Combien de documents puis-je emprunter ?

|  |  |
| --- | --- |
| **Etudiant** | 3 ouvrages = 21 jours3 revues = 7 jours2 DVD/CD = 7 jours |
| **Etudiant année mémoire** | 5 ouvrages = 21 jours3 revues = 7 jours2 DVD/CD = 7 jours |
| **Etudiant extérieur** | 3 ouvrages = 21 jours3 revues = 7 jours2 DVD/CD = 7 jours |
| **Personnel CHU** | 3 documents :ouvrages = 21 jours,revues = 7 jours,DVD/CD = 7 jours |
| **Professionnel de santé extérieur** | 2 documents :ouvrages = 21 jours,revues = 7 jours,DVD/CD = 7 jours |

**- Retards** : rendre un document en retard entraîne une **suspension** du droit de prêt d’une durée égale à celle du retard.

**- Prolongation** : possible **1 fois**, si les documents ne sont pas réservés par un autre lecteur.

**- Réservation** : sur place, ou via votre compte-lecteur, sur le site de l’Espace de Ressources, vous pouvez faire une réservation. A son retour, le document est mis de côté pendant 3j : vous êtes prévenu par mail.

*Pas de carte pour emprunter, il nous faut simplement votre nom lors de l’emprunt !*

A quoi sert mon compte-lecteur ?

* A accéder à mes abonnements numériques (réservés aux étudiants du Pôle), après m’être identifié
* A consulter ma liste de prêts en cours
* Faire des réservations

